



APPEL A CANDIDATURES
en vue du renouvellement des membres de la Commission des Droits
et de l'Autonomie des Personnes Handicapées - CDAPH
(ASSOCIATIONS, SYNDICATS, ESMS)

En accord avec les administrations compétentes concernées, les structures intéressées par une fonction de membre de la CDAPH (article R 241-24 du Code de l'action sociale et des familles) sont invitées à faire acte de candidature selon les modalités définies ci-après :

Collège	Postes à pourvoir	Adresse de transmission des candidatures
Représentants des ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ELEVES	1 titulaire 3 suppléants	Rectorat de la Réunion - « Candidature CDAPH » - 24 Avenue Georges Brassens 97702 SAINT DENIS CEDEX 9 Mail : ce.recteur@ac-reunion.fr
Représentants des ASSOCIATIONS DE PERSONNES HANDICAPEES ET DE LEURS FAMILLES	7 titulaires 21 suppléants	DEETS - « Candidature CDAPH » - 112 rue de la République CS 21076 - 97487 Saint-Denis Cedex Mail : deets-974.renouvellement-cdaph@deets.gouv.fr
Représentants des ORGANISATIONS SYNDICALES PROFESSIONNELLES D'EMPLOYEURS	1 titulaire 3 suppléants	DEETS - « Candidature CDAPH » - 112 rue de la République CS 21076, 97487 Saint-Denis Cedex Mail : deets-974.renouvellement-cdaph@deets.gouv.fr
Représentants des ORGANISATIONS SYNDICALES PROFESSIONNELLES DE SALARIES	1 titulaire 3 suppléants	DEETS - « Candidature CDAPH » - 112 rue de la République CS 21076, 97487 Saint-Denis Cedex Mail : deets-974.renouvellement-cdaph@deets.gouv.fr
Représentants des ORGANISMES GESTIONNAIRES D'ETABLISSEMENTS OU DE SERVICES	1 titulaire 3 suppléants	DEETS - « Candidature CDAPH » - 112 rue de la République CS 21076, 97487 Saint-Denis Cedex Mail : deets-974.renouvellement-cdaph@deets.gouv.fr
	1 titulaire 3 suppléants	CONSEIL DEPARTEMENTAL - « Candidature CDAPH » - Direction de l'autonomie - 2 rue de la source, 97488 Saint Denis Cedex – Mail : smad@cg974.fr

Durée du mandat : quatre ans

Modalités de candidature : par courrier signé du représentant légal de la structure désignant ses candidats par poste postulé (Titulaire, suppléant 1, suppléant 2, suppléant 3) – transmission par voie postale ou électronique.

Date limite de réception des candidatures : le 31 août 2023 à 16h00

La Direction